

En grève et dans l'action jeudi 13 janvier : face à la crise sanitaire, respecter les personnels, donner à l'École les moyens de fonctionner

- Depuis la rentrée de janvier, l'épuisement et l'exaspération de toute la communauté éducative atteignent un niveau inédit. La responsabilité du ministre et du gouvernement dans cette situation chaotique est totale du fait de changements de pied incessants, de protocoles intenable et d'absence de moyens donnés pour assurer le fonctionnement de l'Éducation. Malgré une amplification jamais vue de l'épidémie, l'École ne bénéficie pas de l'organisation protectrice qui serait nécessaire pour assurer la sécurité des élèves, des personnels et de leurs familles. Les retours au compte-gouttes des élèves générant des aménagements pédagogiques rendent difficiles les conditions d'apprentissage. Pénurie des remplacements, gestion des tests et des absences des élèves dégradent fortement les conditions de travail. [Lire l'appel de l'intersyndicale](#).



- La [déclaration intersyndicale](#) lue au début de la réunion sanitaire du 6 janvier 2022 en présence du ministre

Pour Emmanuel Macron : "Il faut revaloriser les salaires, certes, mais surtout repenser la fonction"

Dans une interview au Parisien le 5 janvier, Emmanuel Macron indique "penser qu'on peut améliorer la rémunération des enseignants". Puis, il précise qu'il faut revaloriser les salaires, certes, mais surtout repenser la fonction.

Ces déclarations sont claires, mais elles sont déconnectées de la réalité car la coupe est pleine et la souffrance des collègues est une réalité quotidienne.

Jean Castex : "Des masques chirurgicaux pour tous les enseignants d'ici la fin du mois"

Nous avons "décidé d'ici la fin de ce mois de fournir à tous les personnels enseignants des masques chirurgicaux" a annoncé le premier ministre Jean Castex qui était interviewé sur BFM-TV le jeudi 6 janvier.

D'ici à la fin du mois ! Ça s'appelle prévoir et anticiper !!

Des chiffres révélateurs (source RERS)

- **Evolution effectifs** : 726400 élèves en LP (public/privé) en 1995, 645100 en 2021 ;
- **Pourcentage d'élèves en LP dans le secondaire, public, privé** : 32,21 % en 1995, 28,58 % en 2020/21.

Cette tendance s'est aggravée ces dernières années car le gouvernement a décidé de transformer la voie professionnelle publique en développant l'apprentissage.



Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous !

- Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et, finalement, du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités. Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard ...[Lire la suite.](#)

- Vous trouverez ci-dessous la pétition salaires qui sera remise le 27 janvier : <https://fsu.fr/toutes-et-tous-mobilise-es-le-27-janvier-2022/>

Film « les SEGPA » : quand on organise le mépris et le harcèlement

Ceux-là même qui tiennent des discours lénifiants sur le harcèlement scolaire, parfois en écorchant les enseignants sur le sujet, sont capables de mettre en scène les stigmatisations qui, demain, produiront le harcèlement des élèves de SEGPA. Honte à une société qui livre à la moquerie et au mépris ses adolescentes et adolescents les plus fragiles... [Lire la suite](#)

Nomination dans l'académie de Bordeaux

- Sandra Castay, IEN-IO dans le Lot-et-Garonne, est depuis le 3 janvier 2022, Csaio de l'académie de Bordeaux. Elle remplace à ce poste Sébastien Fouchard, devenu Draio de Nouvelle-Aquitaine, et en sera l'adjointe.

- Nathalie Malabre a rejoint le 3 janvier 2022 l'académie de Bordeaux comme nouvelle Dasen de la Dordogne, en remplacement de Jacques Caillaut, désormais retraité. Nathalie Malabre était directrice académique adjointe dans le Nord (académie de Lille), depuis quatre ans. Elle avait précédemment exercé dans les académies de Lyon et de Lille, d'abord comme professeure d'histoire puis comme IA-IPR d'histoire-géographie.

La justice annule le refus d'une prolongation d'activité opposé à un chef d'établissement

Le ministre de l'Éducation nationale refuse la prolongation d'activité au-delà de la limite d'âge de départ à la retraite d'une principale de collège. Par un jugement du 17 décembre 2021 (req. n° [1905648](#)), le tribunal administratif de Cergy-Pontoise annule ce refus. Le ministre n'a pas suffisamment motivé sa décision.

CHSCTA Extraordinaire sur la crise sanitaire (Mardi 4 janvier 2022)

Madame la Rectrice a convoqué un CHSCTA extraordinaire ce jour, pour partager avec les organisations syndicales la situation sanitaire dans notre Académie.

Sans préambule, la FSU a voulu, dans son propos liminaire, dénoncer le mépris de notre ministre vis-à-vis de ses personnels.

Mépris, quant à son refus de nous doter de masques FFP2, mépris quant à sa façon d'annoncer la veille de la rentrée sur une chaîne payante les évolutions du protocole sanitaire, mépris, lorsqu'il parle d'absentéisme des enseignants au lieu d'arrêts maladie liés au COVID, et enfin mépris lorsqu'il souhaite faire appel à des retraités pour le remplacement, alors qu'il a supprimé 1800 postes en 2021.

Madame la Rectrice s'est réfugiée derrière la cohérence (avis non partagé par les OS) des dispositifs mis en place avec une politique de tests renforcée. Nous avons pu mettre en avant les difficultés organisationnelles d'une telle campagne de tests, ainsi que la charge de travail des vies scolaires qui devront contrôler les attestations des élèves testés.

Monsieur le Secrétaire Général a donné des précisions quant au remplacement des enseignants touchés par le virus, en indiquant que le remplacement de courte durée était la règle (organisation interne du lycée), et que la possibilité de recourir à des viviers de personnes à partir de bac +2 serait possible.

Madame la Rectrice a précisé qu'en ce qui concerne les capteurs CO2, les Conseils Départementaux avaient doté chaque collège d'un capteur, et qu'au niveau des lycées, les demandes devaient être envoyées au Conseil Régional.

La question des modalités de tenue des Heures d'Informations Syndicales a été soulevée, Monsieur le Secrétaire Général a précisé que le protocole sanitaire s'appliquait, et que sauf nécessité de service, elles pouvaient être organisées en distanciel.

Une dernière problématique a été posée concernant les PFMP, quelles solutions en cas de refus de l'entreprise de recevoir le stagiaire ? Sur ce point, mis à part la réponse apportée par la FAQ du Ministère qui préconise un report, aucun engagement sur ce sujet de la part du Rectorat n'a été apporté.

Pour le SNUEP-FSU, MASSIAS Jean Luc

Adhésion 2021 - 2022

Par CB : [Accéder au formulaire](#), par chèque(s) : 1, 2 ou 3 chèques et par prélèvement automatique : 3 ou 6 fois. Le bulletin d'adhésion ([PDF](#) et [Word](#)) à nous retourner avec le RIB

Important : 66 % de la cotisation est déductible des impôts (100% si tu es aux frais réels) et elle permet d'obtenir un crédit d'impôt si tu n'es pas imposable.